

Site Natura 2000 B25 « Rompon, Ouvèze, Payre »

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE LOCAL

DU 4 MAI 2021 EN LA SALLE LUCIE AUBRAC A LA VOULTE-SUR-RHÔNE

Compte-rendu rédigé par : Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000

Etaient présent(e)s :

Nom	Prénom	Structure	Fonction
VIVAT	Yann	Mairie de Rompon	Maire et Président du Comité de pilotage
VIGNAL	Christophe	Mairie Le Pouzin, structure animatrice	Maire
GERARD	Dominique	Mairie Le Pouzin, structure animatrice	Elu délégué à l'environnement
ROCHE	Marie-Dominique	Mairie de Privas	5 ^e adjointe
COMTE	Robert	Mairie de Creysseilles	1 ^{er} adjoint
JOURDAN	Maurice	Mairie de Saint-Symphorien-sous-Chomérac	4 ^e adjoint
BECHET	Lucas	Comité Départemental de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade	Technicien
MARTINEAU	Gilles	Chambre agriculture de l'Ardèche	
DUBOSC	Jérôme	ACCA Le Pouzin	Président
CAILLEBOTTE	Philippe	Comité départemental de Canoë-Kayak Ardèche	
JARDIN	Michel	Comité départemental de Canoë-Kayak Ardèche	
COMTET	Michel	APPMA la Loche Privas	Président
LECLERE	Jean-François	APPMA la Gaule pouzinoise	Président de l'APPMA la Gaule pouzinoise
DEBARD	Jean-Marc	Comité FF randonnée Ardèche	Agent de développement
J. SERRE	Jacqueline	Association de l'Avenir Du Prieuré Clunisien Saint Pierre De Rompon, Le Pouzin	
BERTRAND	Simone	Association de l'Avenir Du Prieuré Clunisien Saint Pierre De Rompon, Le Pouzin Rompon-nature	
PENEL	Hervé	Castor et Homme	Président
BONIS	Jean-Louis	LPO AURA Drôme Ardèche	Vice-Président
VINCENT	Stéphane	LPO AURA Drôme Ardèche	Chargé de mission
DUHERON	Emilie	ONF Drôme Ardèche	Responsable environnement et chasse
MOITIE	Eric	DIFOREM	Directeur
DESCORMES	Hadrien	DELMONICO-DOREL	Responsable foncier

Nom	Prénom	Structure	Fonction
BARRAS	Christophe	CEMEX	Ingénieur commercial
RIOU	Bernard	Association paléodécouvertes Muséum de l'Ardèche	Président d'honneur
DUMONT	Jérôme	Direction départementale des Territoires de l'Ardèche	Chef de l'unité patrimoine naturel
GRIVAUD	Martine	Direction départementale des Territoires de l'Ardèche	Chargée de mission Natura 2000 biodiversité
COCQUELET	Amanda	Mairie Le Pouzin	Chargée de mission Natura 2000
COSTE- DURIEUX	Sophie	Mairie Le Pouzin	Chargée de mission Natura 2000

Etaient excusé(e)s :

Nom	Prénom	Structure	Fonction
ARSAC	François	Mairie Chomérac et CAPCA	Maire et Président de la CAPCA
PALIX	Dominique	Mairie Saint-Symphorien-sous- Chomérac	Maire
ANSOURIAN	Anne- Charlotte	Mairie Saint-Symphorien-sous- Chomérac	Elue
BROTTE	Bernard	Mairie La Voulte	Maire
ESTEOULE	Betty	Mairie La Voulte	Elue
JEANNE	Jean-Pierre	Mairie Coux	Maire
CONSTANT	Michel	Mairie Flaviac	Maire
CHAREYRE	Sandrine	Mairie Saint-Priest	Maire
ISSARTEL	Gérard		Expert indépendant
PARRAIN	Nicolas	LPO et FRAPNA Ardèche	
PASTUREL	Bruno	Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes	
BALAY	Dominique	Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes	
BEILLON	Nicolas	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
GRIVEL	Gaëlle	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
PERRY	Sylvain	CNR	
PARRAIN	Nicolas	LPO AURA Drôme Ardèche et FRAPNA Ardèche	Bénévole
FESCHET	Robert	Fédération Départementale des chasseurs de l'Ardèche	Délégué de secteur
GRIVEL	Gaëlle	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	Animatrice et accompagnatrice de projets pastoralisme Conseillère spécialisée en production ovine
BIANCHIN	Nicolas	Conservatoire Botanique National du Massif Central - Antenne Rhône-Alpes	
JULLIAN	Laurence	Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes	

Nom	Prénom	Structure	Fonction
SAUTIERE	Christophe	Conseil Départemental de l'Ardèche Service Environnement	Chef du Service Espaces Naturels-Forêt
CRUMIERE	André-Claude	Conseil Départemental de l'Ardèche Service Environnement	Gestionnaire de l'ENS de la Boissine
FATON	Jean-Michel	Association SYMPETRUM	Président
MALIQUE	Florent	Réseau de Transport d'Electricité - GMR Cévennes	
AMODEI	Thomas	Inventaire Vertical	Expertise habitats
BIDAT	Matthieu	RUPEA	Expertise habitats
GRANGE-DELAIVIE	Julie	Studio Naturalis	Expertise bryologique

Les présentations power-point du Comité de pilotage et ce compte rendu sont téléchargeables sur le site internet (<http://romponouvezepayre.n2000.fr/site/site-2>). Ce compte-rendu sera également envoyé par mail aux membres pour lesquels nous disposons d'un contact courriel. Par ailleurs, le compte-rendu sera envoyé à tous en format papier avec l'invitation du prochain Comité de pilotage qui aura lieu courant 2022. N'hésitez pas à faire suivre ce document à des personnes qui pourraient être intéressées.

Ordre du jour de la réunion :

- Mots du Président, Yann Vivat, et de la structure animatrice, Christophe Vignal, Maire de Le Pouzin
- La démarche Natura 2000 et votre territoire
- Elections : choix de la structure animatrice et de la présidence
- Bilan de l'animation depuis octobre 2020 (dernier Comité de pilotage) et projets en cours
- Point d'information du bilan de l'étude sur la cartographie des habitats
- Point d'information de la Réserve Naturelle Régionale du réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche - Stéphane Vincent, conservateur, LPO et Emilie Duheron, ONF
- Point d'information de l'Espace Naturel Sensible de la Boissine
- Perspectives - projets à venir

Compte rendu :

Yann Vivat, Président du Comité de pilotage, prend la parole.

Il remercie les animatrices, Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet, la Direction départementale des territoires de l'Ardèche et, la commune de Le Pouzin qui porte l'animation Natura 2000. Il rappelle que Natura 2000 rassemble l'Homme et la nature, et plus localement les communes.

Yann Vivat alerte ensuite sur la loi 4D qui vise à décentraliser les compétences Natura 2000 du Département à la Région. Cette décentralisation n'est pas un gage d'efficacité.

Enfin, il souligne le gros effort de mutualisation pour faire plus de projets et notamment en concertation avec plus d'acteurs locaux.

Christophe Vignal, Maire de Le Pouzin, structure animatrice, prend ensuite la parole.

Il remercie à son tour les animatrices pour l'organisation de ce Comité de pilotage.

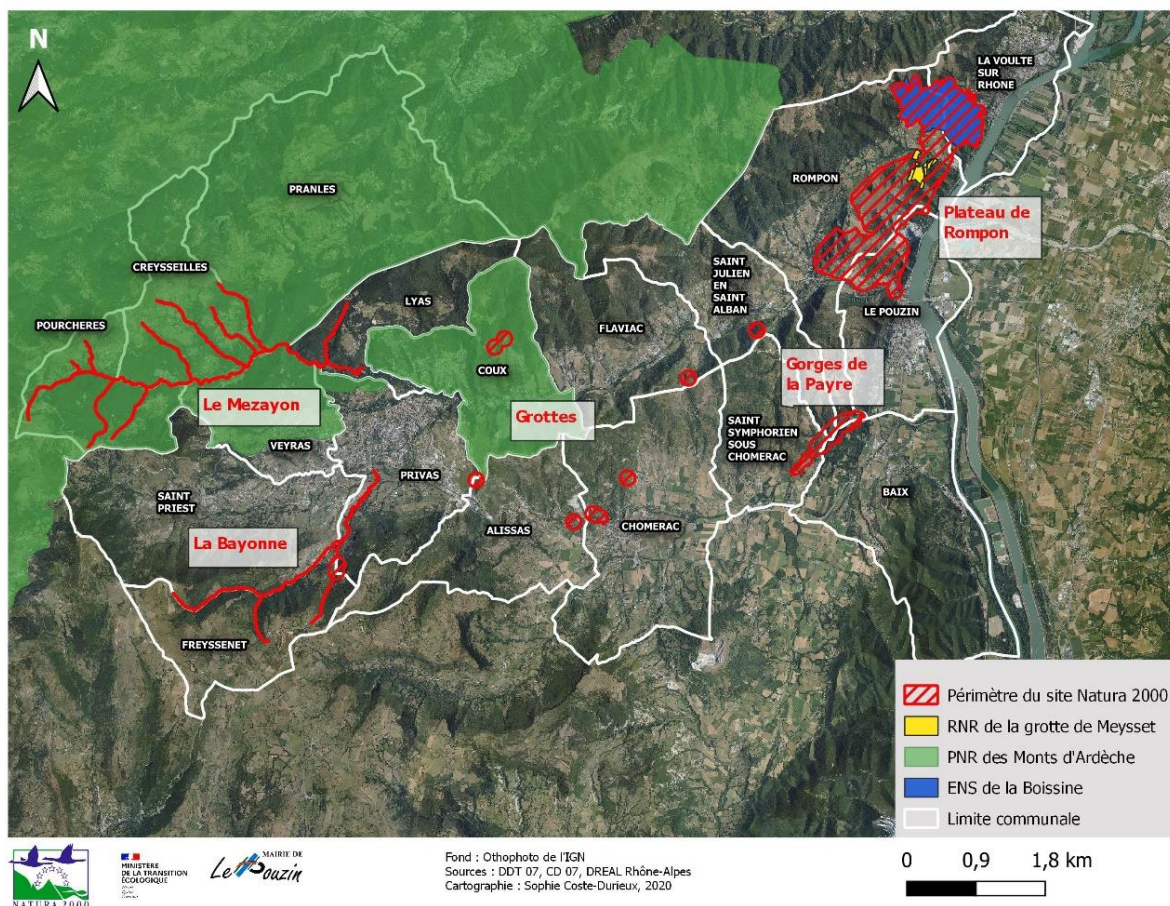
Il précise que l'engagement de la commune de Le Pouzin dans la démarche Natura 2000 a une position centrale sur trois sites Natura 2000. La commune a d'ailleurs été réélue récemment structure animatrice des sites Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde ». Christophe Vignal informe également de son élection en tant que président de Comité de pilotage de ces deux sites.

La chargée de mission Natura 2000 du site « Rompon, Ouvèze, Payre », Sophie Coste-Durieux, prend ensuite la parole. Elle remercie les participants de leur présence, ainsi que la structure d'accueil du Comité de pilotage qui se tient en la salle Lucie Aubrac à La Voulte-sur-Rhône.

- **La démarche Natura 2000 et votre territoire**

La chargée de mission Natura 2000 est passée assez rapidement sur cette partie car les membres et invités au Comité de pilotage étaient déjà, pour la plupart, familier avec la démarche Natura 2000 et connaissent bien le territoire.

Elle rappelle toutefois quelques éléments importants et présente la carte de situation :



Carte 1 : Périmètre du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre »

Le site s'étend sur 1 054 hectares et 18 communes sont concernées. Les différents enjeux biodiversité sont ensuite présentés.

- **Elections de la structure animatrice et de la présidence**

Martine Grivaud, Direction départementale des territoires de l'Ardèche, anime les élections :

- Structure animatrice pour les trois années à venir :

Christophe Vignal représente la structure animatrice à savoir, la Mairie de Le Pouzin, qui se représente candidate pour les trois années à venir.

Aucune autre candidature n'est notée.

La Mairie de Le Pouzin est élue à l'unanimité (cinq élus votants).

- Présidence du Comité de pilotage :

Monsieur Yann Vivat, Maire de la commune de Rompon, se porte candidat en tant que Président de Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Rompon Ouvèze Payre ».

Yann Vivat est élu à l'unanimité (cinq élus votants)

- **Bilan de l'animation depuis octobre 2020 (dernier Comité de pilotage) et projets en cours**

La chargée de mission reprend le déroulé du Comité de pilotage.

Elle présente tout d'abord le bilan financier concernant les trois sites Natura 2000 portés par la commune de Le Pouzin.

Ensuite, elle réalise l'état des lieux des différents projets qu'elle a pu accompagner durant les six derniers mois :

- En ce qui concerne le projet de parc éolien sur le plateau de Gruas, le Maire Yann Vivat profite de ce sujet pour informer du projet de placette d'équarrissage sur la commune de Rompon. Ces placettes visent à favoriser le retour des vautours qui n'est pas compatible avec l'établissement d'éoliennes.

Un membre du Comité de pilotage précise que ce parc éolien est prévu sur le Géosite du Parc Naturel des Monts d'Ardèche.

Stéphane Vincent de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), précise que la LPO a été associée aux premières réflexions sur ce projet. Il rappelle l'impact important des éoliennes sur les oiseaux, mais aussi sur les chauves-souris. Ce parc éolien se situe sur un corridor écologique (voie de transit) des chiroptères. A l'échelle de l'Europe, deux espèces sont notamment en fort déclin très marqué. Les parcs éoliens en seraient probablement la cause. La proximité avec la grotte de Meysset, inclut dans la Réserve naturelle régionale du réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche, n'est pas compatible avec le projet éolien.

- SRADET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires)

Dans le cadre de l'élaboration du SCOT (schéma de cohérence territorial), le Syndicat Mixte Centre Ardèche cherche à identifier des actions de restauration de continuité écologique au sein des corridors écologiques règlementaires identifiés par le SRCE (Schéma régional de cohérence écologique) et repris par le SRADET.

En collaboration avec l'Office Française de la Biodiversité Ardèche et l'association Castor et Homme, ils ont déjà identifié des actions de restauration sur deux corridors situés sur le Centre Ardèche : celui de « St Laurent / Beauchastel / La Voulte » et de « Rompon / Rhône / Vallée de la Drôme ».

La chargée de mission a été sollicitée sur les secteurs de « Rompon / Rhône / Vallée de la Drôme » ainsi que sur Coux (secteur sur lequel elle a préconisé la conservation/restauration des ripisylves).

Yann Vivat précise que l'objectif de ce schéma vise à aider les communes pour la mise en place de leur PLU (Plan local d'urbanisme) en termes d'aménagement du territoire en lien avec les corridors écologiques pour les différentes espèces.

Les différents projets menés par la chargée de mission depuis les six derniers mois sont ensuite détaillés.

Elle présente également le bilan de l'étude de la cartographie des habitats et excuse les chargés d'études qui n'ont pu être présents.

Présentation, diapositives 31 à 57 :

http://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/ppt_copil_b25_2021_vf.pdf.

Elle laisse ensuite la parole à Stéphane Vincent, LPO, et Emilie Duheron, ONF, pour faire un point sur la Réserve Naturelle Régionale (RNR) du réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche.

Présentation :

http://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/copil_b25_rnr_04052021.pdf

Trois grottes composent cette réserve créée en 2019. Il s'agit des grottes :

- De Meysset : très préservée car difficile d'accès. Ce site est important pour la reproduction du Minioptère de Schreibers. C'est également un site majeur pour l'accouplement du Murinde Bechtein. La présence des chauves-souris se situe essentiellement dans la période de février à fin octobre.
- De Beaume Sourde : site d'hivernage. 10% de la population française de Minioptère de Schreibers hiverne dans cette grotte.
- Des Sadoux : site de reproduction du Minioptère avec présence de chauves-souris toute l'année.

Ce réseau de grottes représente une continuité écologique (interactivité) importante car elles n'ont pas les mêmes fonctions (reproduction, passage transitoire, hibernation, élevage des jeunes).

Cette RNR est cogérée entre la LPO et l'ONF.

Le plan de gestion est actuellement en cours d'élaboration. Le prochain comité consultatif se tient le 11 mai 2021 en visioconférence.

Un inventaire participatif devrait avoir lieu courant juin 2021. La chargée de mission y sera conviée.

La présentation du bilan des actions en 2020 et des objectifs à longs termes es ensuite réalisée.

Contact gestionnaire : stephane.vincent@lpo.fr

Stéphane Vincent évoque enfin le projet du PNR des Monts d'Ardèche de valorisation des grottes de Jaubernie pour les chauves-souris sur la commune de Coux. Il s'agit d'être vigilant quant à ce projet.

La chargée de mission Natura 2000 reprend la parole pour faire le point sur l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Boissine. Elle excuse le gestionnaire, André-Claude Crumière, qui n'a pu être présent.

Présentation – diapositives 60 à 78 :

http://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/ppt_copil_b25_2021_vf.pdf

Elle finit la présentation en précisant les projets et perspectives à venir.

Présentation – diapositives 79 à 86

http://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/ppt_copil_b25_2021_vf.pdf

- **Echanges pendant le comité de pilotage**

- Lucas Bechet, Comité Départemental de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade, évoque un projet de panneaux de communication sur les sites d'escalade. Le site Natura 2000 pourrait être associé afin de valoriser les enjeux écologiques du territoire.
- Christophe Barras intervient pour CEMEX : dans les fiches Natura 2000, les carrières sont présentées comme une menace. Cependant, les carriers ont pour obligation de réhabiliter les milieux exploités. Christophe Barras demande que cet aspect soit davantage mis en valeur dans les fiches Natura 2000, le DOCOB ?
Hadrien Descormes, Delmonico-Dorel intervient et précise que le plan de réhabilitation de la carrière de Rompon est ancien et que ce n'est pas encore d'actualité du fait que la carrière soit en phase d'exploitation. De plus, il ajoute que l'exploitation d'une roche passive (sur falaise) ne permet pas de réaménager au fur et à mesure contrairement à une carrière alluvionnaire. Martine Grivaud, Direction départementale des territoires de l'Ardèche, précise que dans les Document d'Objectifs COB, les enjeux du site sont présentés avec les activités qui, au moment de la rédaction du document, répondent en faveurs ou en défaveurs des objectifs de préservation Natura 2000. En fonction du stade d'exploitation d'une carrière, elle peut apparaître comme une menace ou un bénéfice au regard des enjeux Natura 2000. Hadrien Descormes, Delmonico-Dorel fait remarquer que dans la carrière de Le Pouzin, les anciens fronts de taille sont des habitats pour un certain nombre d'espèces d'oiseaux malgré l'exploitation toujours en cours.
- Bernard Riou mentionne le projet de soirées étoilées le 18-19-20 juin sur le site de la Boissine et la commune de Rompon.

Yann Vivat clôture ce Comité de pilotage en remerciant les participants.

CONTACT

Pour tous renseignements merci de prendre l'attache de la chargée de mission du site Natura 2000 B25 « Rompon, Ouvèze, Payre » dont les coordonnées sont précisées ci-dessous :

Madame Sophie COSTE-DURIEUX
Mairie de Le Pouzin
3, avenue Marcel Nicolas B.P.6
07250 LE POUZIN
s.coste-durieux@lepouzin.fr
Tél. : 04 75 63 81 48

Monsieur le Maire de Le Pouzin,
Structure animatrice
Le 24/01/2022

Monsieur le Maire de Rompon,
Président du Comité de pilotage
Le 24/01/2022

